



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Conseiller Pédagogique Départemental « Langues Vivantes Étrangères »

Division du personnel du 1^{er} degré
– DPE 1D

dep@ac-mayotte.fr

mvt1d@ac-mayotte.fr

Une lettre de motivation (deux pages maximum), un Curriculum vitae (3 pages maximum), le dernier rapport d'inspection ou PPCR.

Date limite d'envoi du dossier aux circonscriptions : 23/04/2026

APPEL A CANDIDATURE

Conseiller pédagogique départemental « Langues Vivantes Etrangères »

PROFIL DU POSTE

- Être titulaire du CAFIPEMF et de préférence avec l'option « Langues Vivantes étrangères »

IMPLANTATION ET CONDITIONS D'EXERCICE

- La résidence administrative du poste est positionnée au Rectorat.
- Intervention sur l'ensemble du département.

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCEES

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015. Les missions du CPD « Langues Vivantes Étrangères » seront exercées sous l'autorité de l'ADASEN et sous la coordination de l'IEN en charge de la mission départementale « Langues Vivantes Étrangères ». Il s'agit de :

- Contribuer à la mise en œuvre des programmes selon les priorités nationales et académiques.
- Impulser une évolution des pratiques professionnelles en lien avec les 10 mesures du Plan national langues vivantes pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères à l'école.
- Promouvoir les usages pédagogiques des ressources numériques disponibles dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes.
- Contribuer au renforcement de la continuité école-collège dans le domaine des LVE.
- Promouvoir les programmes d'échanges européens et contribuer au développement des partenariats internationaux (Etwinning)
- Assurer le traitement des enquêtes départementales, académiques et nationales consacrées à l'enseignement des LVE dans le premier degré.
- Participer à l'organisation et à l'animation d'événements (semaine des Langues...).
- Le CPD LVE devra accompagner la mise en place du « plan langues » de Mayotte sous la coordination de l'IEN porteur du dossier LVE. Il travaillera en collaboration avec les chargés de mission de la DRAREIC et des inspecteurs de langues du second degré. Il participera activement et en anticipant aux axes de formations dans le premier degré en lien avec l'E AFC. Une attention particulière au déploiement d'e-Twinning sera portée en lien avec la DRAREIC.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES

- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Capacités d'organisation, d'autonomie et de disponibilité
- Capacité à s'intégrer à des équipes de circonscription
- Sens de la communication et sens de la représentativité
- Connaissances des langues vivantes (niveau B2).
- Disposer de compétences en informatique

Procédure de soumission des candidatures et date de clôture

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email votre CV, votre lettre de motivation en précisant en objet « Candidature CPD LVE » et les envoyer aux adresses suivantes :

dep@ac-mayotte.fr / mvt1d@ac-mayotte.fr / secretariat.ia-daasen1d@ac-mayotte.fr

Les candidats retenus seront convoqués à un entretien.

Les entretiens auront lieu entre les semaines du 28 avril et du 18 mai 2026